Le magazine d'informations de Gardanne
Bimensuel n°249

énergies

du 2 au 16 février 2006
0,3 € - ISSN 1247-9233

Pompiers : sur tous les fronts,
page 17

- **Vœux**
  une année prometteuse, page 3
- **Délinquance**
  la prévention paye, page 6
- **Sports**
  petit bilan, page 10

en bref

Visite de la ville
Découvrez Gardanne à travers une visite guidée de la vieille-ville, une promenade sur les traces de Cézanne, un diaporama retraçant Gardanne du Moyen-âge à nos jours et une visite du musée *Gardanne autrefois*. RdV samedi 4 février, devant l'Office de Tourisme, (31 Bd Carnot) à 14h, gratuit.

Collecte de sang
Elle aura lieu le vendredi 10 février de 8h à 12h30 en Mairie.

Randonnée dans le Luberon
L'association *les Verts Terrils* organise une randonnée, le dimanche 12 février entre Cucuron et Vaugine, sur les pentes Sud du Luberon, entre patrimoine et oliviers. Distance : 13 km. Dénivelé : 200 m. Paf : 10 € adulte et 5 € moins de 18 ans. Tél. 06 18 22 68 97.

Remerciements
Aurore Berthoux remercie les personnes qui lui ont acheté ou qui l'ont aidé à vendre des cartes de vœux au bénéfice des non-voyants du Laos.

Danse orientale
Le service jeunesse, en partenariat avec l'association *Shanti* organise au Hang'-Art un stage de découverte de la danse orientale les 15, 16 et 17 février. Ouvert à tous à partir de 12 ans. Paf : 10 € pour les moins de 18 ans et 15 € pour les adultes.
Renseignements au 04 42 12 62 85.

Animations enfants
La Ludothèque sera ouverte pendant les vacances de février du 13 au 16 et du 21 au 24 , de 14h à 18h. Elle proposera quelques stages : mercredis 15 et 22 de 10h30 à 12h de *Playdo* réservé aux moins de 5 ans (4 à 5 €), vendredi 17 et lundi 20, de 14h à 17h, un stage de *Fabrication d'un jeu de société,* réservé aux plus de 5 ans (6 à 8 €), avec un goûter offert. *Ludothèque Puzzle*, place Castanisette, chemin Notre-Dame.
Tél. 04 42 58 46 19.
Site : www.ludotheque-gardanne.fr

Lotos
Le Biver Sports organise deux lotos, le samedi 4 et le dimanche 5 février à la Maison des sociétés à Biver à 18h.

édito

Urgence

C'est sous ce prétexte que le gouvernement a décidé d'avancer de quinze jours le vote au parlement du Contrat Première Embauche (CPE), inscrit dans le cadre du bien mal nommé "projet de loi pour l'égalité des chances".

Nul ne contestera à monsieur de Villepin ni aux députés de droite qu'il y a urgence à s'attaquer aux discriminations à l'embauche qui frappent les jeunes. L'accès à un contrat à durée indéterminée se fait pour un jeune entre 8 et 11 ans en moyenne après son entrée sur le marché du travail. La solution que propose le gouvernement pour "améliorer" la situation est une nouvelle fois la dérèglementation et la précarisation. Après le CNE (contrat de nouvelle embauche) coup de ciseaux dans le droit du travail, voici maintenant le CPE qui transforme les jeunes en salariés kleenex. Ils peuvent être embauchés et remerciés sans explications ni indemnités. L'égalité des chances selon De Villepin et ses relais locaux c'est partager la même galère pour l'écrasante majorité des salariés pour que les hauts revenus ne soient pas mis à contribution. Reconnaissons à cette politique un grande cohérence : elle appauvrit les plus modestes mais elle limite jusqu'à le vider de son sens l'impôt sur la fortune avec le fameux bouclier fiscal.

Il faut combattre ces mesures car trop c'est trop ! Au plan local nous agissons pour permettre le développement de l'emploi (755 emplois créés en 4 ans), aider à l'insertion des jeunes avec la MAIO (maison d'accueil d'information et d'orientation) créée après un combat difficile suite à la suppression de la mission locale par l'État, maintenir l'accès aux soins en soutenant le centre médical mutualiste, respecter le droit au logement pour tous, faire vivre un service public de proximité de qualité... mais notre action se heurte de plein fouet aux mesures nationales. Le 2 février d'abord pour la défense du service public, le 7 février ensuite contre le CPE de larges rassemblements sont prévus regroupant de nombreuses organisations. Je m'inscris pleinement dans le soutien à ces initiatives car s'il est un point avec lequel je suis d'accord avec le Premier ministre c'est qu'il y a urgence, urgence d'en finir avec ces choix politiques nationaux qui font tant de dégats.

Roger Meï,
Maire de Gardanne

énergies **n°249** *du 2 au 16 février 2006*
bimensuel édité par la mairie de Gardanne

Service Municipal de Communication
273, Avenue Léo-Lagrange 13120 Gardanne ● Tél. 04 42 65 79 00 ● Fax : 04 42 65 79 01
site : **www.ville-gardanne.fr ●** ***mel :*** **info@ville-gardanne.fr**

● Directrice de publication : Claude DURAND ● Rédacteur en chef : Marc NOTARGIACOMO ● Secrétariat : Evelyne SERANO ● Rédaction : Bruno COLOMBARI, Carole NERINI, Loïc TANIOU, Stéphane CONTY ● Responsable de fabrication: Carole NERINI ● Crédit Photos : Christian PIROZZELLI, ● conception/réalisation PAO : Hervé POYEN ● Flashage : SEILPCA ● Impression : CCI, 9 Av. Paul-Heroult 13342 Marseille Cedex ● Abonnement : 3 € ● Dépôt légal : 1990 ● ISSN 1247-9233

Des projets pour la nouvelle année

Centenaire de la mort de Cézanne, chantier du centre microélectronique, début des travaux de rénovation du Cours, achat du puits Morandat : l'année 2006 s'annonce riche en événements.

Le maire a présenté les grands projets de 2006.

Photo : C. Pirozzelli

C'est dans une Maison du Peuple rénovée qu'ont eu lieu les vœux du maire et du Conseil municipal à la population, le 7 janvier dernier. Au-dessus de la scène, les onze reproductions des tableaux de Paul Cézanne donnaient le ton d'une année chargée. Les Gardannais ne s'y sont pas trompés et sont venus très nombreux. La soirée a commencé par un petit concert offert par l'orchestre de l'école de musique et la chorale des élèves de Cézanne et Mistral à Biver, reprenant en chœur *La ballade nord-irlandaise* de Renaud et *Il changeait la vie,* de Goldman.

Le maire Roger Meï a ensuite pris la parole pour un tour d'horizon de la situation. *« Le travail que nous avons commencé en matière d'activité économique porte ses fruits. 755 emplois ont été créés en 4 ans, le permis de construire pour le prochain groupe à la centrale thermique, des engagements d'Alcan sur l'environnement, les projets de Garella pour la confection masculine... En 2005, avec l'ouverture de la Maison de retraite, du foyer la Chrysalide et du foyer 3e âge José-Alcaraz à Biver, j'ai la prétention de dire que nous mettons en œuvre la solidarité. Nous continuerons notre combat pour le logement. Il y a des gens qui travaillent et qui dorment dans des voitures, c'est inacceptable. Quelles que soient ses origines et ses convictions, chacun est citoyen à Gardanne. Les problèmes sociaux, on ne les règle pas par la répression. La justice doit être la même pour tous, jusqu'au plus haut niveau de l'État, »* a-t-il affirmé en présence du Sous-préfet d'Aix-en-Provence Yves Fauqueur.

« L'année 2006 verra le centenaire de la mort de Cézanne qui a vécu ici deux ans, la reconversion du puits Morandat, le début du chantier du centre microélectronique, la première tranche de la rénovation du Cours, la réhabilitation des terrains touchés par les incendies de l'été dernier, et, bonne nouvelle, le début du doublement de la voie ferrée Aix-Marseille, pour laquelle nous nous battons depuis 25 ans. »

L'année a commencé en musique avec un concert de l'école de musique et la chorale des écoles de Biver.

Photo : C. Pirozzelli

La soirée s'est poursuivie avec les ateliers capoeira et hip-hop du service jeunesse, ainsi que par un buffet servi au foyer *Nostre Oustau.*

B.C.

Cérémonie des vœux dans une Maison du Peuple rénovée.

Photo : C. Pirozzelli

Petit cours d'histoire sur les descenderies et les armoiries lors de l'inauguration des ronds-points.

Photo : C. Pirozzelli

Des ronds-points **chargés d'histoire**

Samedi 21 janvier a eu lieu l'inauguration des ronds-points d'entrée de ville récemment aménagés avec la reconstitution d'une descenderie de mine du 18e siècle, d'une mosaïque représentant les armoiries de la ville et l'implantation d'espaces de verdure. Celle-ci s'est déroulée en présence de Jean-Claude Lazarewicz, directeur technique de *Charbonnages de France,* du maire, de Jeannot Menfi, adjoint au patrimoine, des enfants et des enseignants de l'école de Fontvenelle ainsi que de nombreux habitants. Une minute de silence a été observée en mémoire de Jean-Claude Richard, récemment disparu, auquel ses collègues du Centre technique municipal de la ville ont rendu hommage pour sa participation active au projet. Après un petit exposé sur la formation du charbon, Jean-Claude Lazarewicz a raconté aux enfants et aux personnes présentes, l'histoire des descenderies apparues vers 1450. Elles étaient creusées dans les couches supérieures de charbon, équipées d'escaliers à 45 degrés et s'étendaient sur une profondeur de 80 mètres. Les mineurs assuraient l'extraction du charbon tandis que les enfants âgés de 10 à 14 ans remontaient le charbon, avec des charges de 50 kg sur la tête. Un travail pour les enfants qui voit sa fin vers 1819, avec l'apparition des chariots tirés par des chevaux. Les descenderies ont ensuite progressivement disparu avec l'arrivée de l'ère industrielle et l'apparition des machines à vapeur, laissant place aux puits de mines. Grand passionné par l'histoire de Gardanne, Jeannot Menfi a ensuite donné des explications sur la création des armoiries de la ville (sur lesquelles nous reviendrons dans un prochain numéro).

C.V. sur calendriers

Seize demandeurs d'emploi, âgés de 26 à 51 ans, viennent de réaliser une action des plus originales pour les aider dans leurs recherches. En effet, en collaboration avec l'ANPE et l'ACPM (association qui travaille sur la remobilisation des chômeurs), ils viennent d'éditer un calendrier avec le C.V. et la photo de chacun. *« Au cours d'un stage de 6 semaines, nous avons réfléchi ensemble à ce projet, à une idée pour diffuser nos candidatures, explique Sandrine. En ce début d'année, nous nous sommes mis d'accord sur le calendrier. »* Édité à 500 exemplaires, ce dernier sera distribué par les membres du groupe eux-mêmes, à Gardanne, mais aussi à Rousset, aux Milles, à Vitrolles. Quelques envois par courrier électronique seront également effectués. Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre l'ACPM, 38 avenue de Nice, tél. 04 42 51 20 59, mel : acpmteletravail@free.fr

La collecte **perturbée**

Durant une dizaine de jours, Gardanne comme d'autres communes du département (Vitrolles, Berre, Aix les Milles) a vu le ramassage des ordures ménagères perturbé par une grève des employés de la société *Onyx* commencée le 9 janvier à l'appel du syndicat CFDT. Les salariés réclamaient une harmonisation des primes et salaires sur l'ensemble du territoire couvert par l'entreprise, notamment un alignement sur les rémunérations perçues par leurs homologues de Marseille, mieux payés, sans oublier des améliorations dans l'organisation du travail et l'embauche de personnel supplémentaire. Malgré des discussions avec la direction, les négociations sont restées infructueuses durant plusieurs jours. Le mercredi 19 janvier, les salariés ont mis un terme à leur mouvement après avoir obtenu des améliorations conséquentes comme l'octroi d'une prime annuelle de 380 euros. Le travail a repris et l'évacuation des poubelles s'est faite progressivement.

Les salariés d'Onyx ont fait grève pendant plusieurs jours.

Photo : C. Pirozzelli

Sécuriser l'accès aux écoles du centre

Délégués de parents d'élèves, directeurs des établissements concernés et jeunes élus du Conseil municipal des enfants étaient en mairie le lundi 9 janvier pour découvrir le projet de rénovation du parvis des écoles du centre, Jacques-Prévert et Beausoleil. Comme l'a souligné Roger Meï en préambule, *« notre principal souci à propos de ce réaménagement concerne la sécurité des enfants.»*

Le projet prévoit le remplacement des deux passages cloutés situés face aux entrées des écoles par un passage unique surélevé au niveau des trottoirs. Il présente le triple avantage d'obliger les voitures à plus ralentir, d'être accessible aux handicapés et de permettre une traversée plus facile pour les poussettes. A noter également pour chaque entrée, la réalisation d'une rampe d'accès pour handicapés, d'un auvent métallique pour unifier la façade, d'un accès aménagé pour les livraisons et d'une place d'arrêt voiture pour les personnes handicapées. La question du stationnement des véhicules de parents aux abords de l'école a soulevé quelques interrogations, les places de stationnement existantes devant l'école de chaque côté de la chaussée devant être supprimées pour des raisons de sécurité. Les travaux, d'un coût de 800 000 euros, sont prévus pour une durée d'environ 4 mois, de juillet à la Toussaint 2006.

Le futur parvis des écoles du centre.

Vacances nature à l'écomusée

L'Institut pour la forêt propose pour les vacances de février des ateliers de la nature pour des enfants de 7 à 10 ans, à l'écomusée. L'inscription se fait à la semaine (95€), et chaque jour (de 8h30 à 17h30), un thème est défini : le travail du berger, les rapaces, les bonsaïs, l'argile, le bestiaire fantastique, les bons gestes pour la nature... et en fil rouge, les participants aident le personnel de l'écomusée à préparer une exposition sur les araignées.

Les ateliers sont limités à quinze enfants par jour et mettent à disposition une salle pédagogique équipée de microscopes et loupes binoculaires et le parc forestier de 13 hectares.

Renseignements et réservations au 04 42 51 41 00.

Pour rester à l'écoute

La surdité n'est plus une fatalité et les constants progrès technologiques permettent souvent d'y remédier d'une manière efficace. Le jeudi 9 mars sera d'ailleurs *la Journée Nationale de l'Audition* à l'occasion de laquelle se tiendront plusieurs manifestations. D'ici là, une conférence intitulée *A chaque surdité sa solution* aura lieu le samedi 4 février à 14h30 au centre des congrès d'Aix en Provence, 14 boulevard Carnot (parking Carnot proche). Animée par un audioprothésiste et un médecin ORL, ce sera l'occasion de découvrir les solutions proposées aux problèmes d'audition. Pour plus d'informations vous pouvez contacter l'association *SURDI 13* au 04 42 64 13 57 (tél/fax) après 18h ou sur leur site internet www.surdi13.org (surdi13@wanadoo.fr)

Un éditeur à Gardanne

Voilà bientôt dix ans que la revue littéraire *Salmigondis* est éditée en toute discrétion, à Gardanne. En effet depuis 1996, les deux créateurs et cousins, Gilles Bailly et Roland Fuentès publient semestriellement une revue littéraire et artistique *Salmigondis* où l'on trouve des nouvelles, bandes dessinées, dessins, photos et poèmes. La revue présente aussi des chroniques et des dossiers sur différents auteurs. Elle ne privilégie aucun genre littéraire particulier. On y retrouve aussi bien des auteurs inconnus ou confirmés, publiés ou non. Elle est éditée à 2000 exemplaires et possède à son actif 21 numéros. *« Chaque numéro peut être le dernier. Un budget toujours difficile à boucler même si l'on possède plus de 140 lecteurs abonnés et que nous recevons une aide du "Centre national du livre". Nous allons fêter nos dix ans, cette année »* nous confie Gilles Bailly.

Il est possible de la trouver à *la Maison de la presse* à Gardanne et bientôt à la Médiathèque.

Pour vous abonner : Salmigondis, 7, impasse Roux, 13 120 Gardanne. Tél. 04 42 51 77 76. Et sur Internet : www.salmigondis.com

Salmigondis, une belle revue éditée à Gardanne.

Photo : C. Pirozzelli

Pour une prévention **plus efficace**

De la Maison du droit aux actions du service prévention, en passant par la sécurité routière ou le travail de proximité avec les bailleurs sociaux, l'assemblée plénière du Conseil local de la sécurité et de la prévention de la délinquance ont permis de dresser un bilan de l'année 2005.

Le Sous-préfet, le maire, le procureur et les membres du CLSPD ont fait le bilan de l'année 2005.

Photo : C. Pirozzelli

Fin décembre, le *CLSPD* (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) se réunissait en mairie pour une séance plénière. L'occasion de faire le point sur la situation à Gardanne avec le Sous-préfet, les élus, la gendarmerie, la police municipale, le procureur de la République, le directeur de la Protection judiciaire de la jeunesse d'Aix, l'inspectrice de l'Éducation nationale, les bailleurs sociaux et les structures d'aide à l'insertion comme la *MAIO* (Maison de l'Accueil, de l'Information et de l'Orientation) et l'*AAI* (Association d'Aide à l'Insertion). *« Nous veillons à ce qu'il n'y ait pas de ghettos dans la répartition des logements sociaux et dans le périmètre scolaire, précisait Roger Meï. A la rentrée, face à des parents qui voulaient une dérogation, nous avons tenu bon. »*

Pour l'*AAI,* Béatrice Daga a présenté *l'Espace santé jeunes* ouvert en 2005. *« Nous avons mené des actions sur l'équilibre alimentaire, la prévention sida, la santé en milieu professionnel ou la toxicomanie, que ce soit avec la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) la MAIO, le Service municipal de la jeunesse ou les infirmières scolaires. L'embauche d'un psychologue est prévue pour 2006. »*

Pour la *PJJ* d'Aix-en-Provence, Alain Rochet constatait que 2005 *« présente un résultat correct en terme de délinquance juvénile. Nous allons mettre en place pour 2006 des stages de citoyenneté, qui ont été testés à la Roque d'Anthéron avec succès. »* Ces stages destinés à des jeunes ayant commis un délit s'étalent sur deux jours et portent sur un travail écrit avec un intervenant de la gendarmerie, travail présenté au maire en présence des parents. De façon symbolique, le maire accepte les excuses des jeunes et les réintègre dans la ville.

Dominique Pacqueteau, directrice de la *MAIO,* a précisé pour sa part que *« 300 jeunes sont actuellement suivis,*

Yveline Primo : « Agir le plus en amont possible »*

Quelles sont les attentes des habitants en matière de prévention ?

En 2005, nous avons identifié deux demandes fortes de la part du public qui sollicite "la Maison du droit". Il s'agit du droit au travail et de la médiation de voisinage. Nous allons préparer des actions avec la DRTE (Direction Régionale du Travail et de l'Emploi) en ce sens. Une conférence sur les violences conjugales et familiales est également en préparation avec l'association "Stop Violences Femmes".

En ce qui concerne les conflits de voisinage, un travail a été mis en place avec les bailleurs sociaux, Sud Habitat, la Logirem et l'OPAC. Avec ce dernier, une cellule de traitement des conflits est en préparation, qui regroupera le bailleur, la police ou la gendarmerie, le service habitat et un médiateur. Nous savons bien que gérer ces relations de voisinage n'est pas facile, mais il faut apporter des réponses aux habitants.

Comment relayer les bons résultats de la sécurité routière ?

L'opération "Fragile" sera reconduite pour l'année 2006, au printemps prochain. C'est un partenariat qui fonctionne bien entre les écoles, les parents d'élèves et le service prévention. Pour être efficace, la prévention doit se faire le plus en amont possible, toute l'année, par la sensibilisation des parents et par l'information des enfants. Dès qu'un enseignant nous sollicite, le Service prévention intervient dans les classes.

** Première adjointe, chargée de la sécurité.*

Des résultats encourageants pour la sécurité routière.
Photo : C. Pirozzelli

mais parmi eux, 165 sont nouveaux sur la structure. 120 maîtrisent à peine la lecture, l'écriture et le calcul. Il faut un long travail d'accompagnement pour les aider à progresser. »

Trois ans après son ouverture, *la Maison du droit* a accueilli en 2005 plus de 700 personnes (dont 86 % de Gardannais) pour un total de 1 400 accueils. En 2006, le service prévention verra l'intégration de dix Agents Locaux de Médiation Sociale *(ALMS)*, initialement recrutés dans le cadre du dispositif emplois-jeunes. *« La maison du droit de Gardanne est une remarquable réussite, souligne le procureur, Olivier Rothé. Elle se situe au même niveau que celles de Martigues, d'Aix ou de Salon. »*

Légère baisse pour la délinquance, bons résultats pour la sécurité routière

D'après la gendarmerie, les chiffres de la délinquance étaient en légère baisse jusqu'à début décembre, avant de remonter au cours des dernières semaines de l'année. *« Les vols à main armée ont augmenté au premier semestre, mais ça s'est tassé depuis l'été. »* Les cambriolages et les vols avec violence sont également en légère augmentation. Et en décembre, deux opérations d'envergure ont été menées contre le trafic de stupéfiants avec la brigade de gendarmerie d'Aix. *« Nous avons en revanche de bons résultats sur la sécurité routière. »* Le Sous-préfet Yves Fauqueur remarquait que *« Gardanne est en zone gendarmerie, avec des résultats meilleurs que les zones police. »*

Reste tout de même un point préoccupant, le nombre de jeunes qui conduisent sans permis. *« Nous montons des projets pédagogiques pour les aider à passer et à financer leur permis, explique Dominique Pacqueteau. Mais c'est un vrai problème de n'avoir pas de permis, notamment pour l'accès à l'emploi et à la formation. »* La brigade de prévention de la gendarmerie intervient à ce sujet dans le cadre de la sensibilisation à la citoyenneté.

Côté logement, le travail mené en collaboration avec les bailleurs sociaux commence à payer : *« Il y a un référent par quartier à la gendarmerie, explique Yveline Primo première adjointe déléguée à la sécurité. A Oreste-Galetti, par exemple, la situation s'est améliorée après plusieurs réunions avec les habitants. »* De leur côté, les bailleurs sociaux se disent parfois isolés quand il s'agit de traiter des incivilités et des dégradations. Roger Meï a ajouté que la position de la Ville n'avait pas changé : *« on ne défend pas les familles qui rendent la vie du voisinage impossible. »*

Enfin, concernant la lutte contre les toxicomanies, Yveline Primo a constaté la banalisation de la consommation de cannabis, mais aussi une augmentation de la consommation d'alcool en collège et en lycée. *« Il faut rappeler aux commerçants, notamment ceux situés près des établissements scolaires, que la vente d'alcool est interdite aux mineurs. »* Nous reviendrons en détail sur ce sujet le mois prochain.

Bruno Colombari

Le travail de prévention avec les sociétés HLM commence à payer.
Photo : C. Pirozzelli

Jazz **créatif et enflammé** à la Médiathèque

Pyromanes c'est le nom du quatuor formé en 1999 et composé de David Chevallier (guitare), Yves Robert (trombone), Michel Massot (tuba) et de Denis Charolles (batterie), quatre personnalités qui sont des figures de proue d'un jazz créatif et enflammé.

Chevallier, Massot et Charolles furent ou sont toujours des membres actifs de *Tous Dehors,* le big band de Laurent Dehors, qui s'est produit à la Médiathèque il y a quelques années lors d'un concert mémorable. Dans le milieu du jazz contemporain, David Chevallier, leader du groupe, est considéré comme l'un des plus singuliers guitaristes de sa génération, tantôt soliste délicat, tantôt sculpteur de masses sonores. Denis Charolles, incomparable batteur, qui aux commandes de sa *percuterie,* est capable de provoquer des grooves des plus enflammés ou au contraire des climats de percussions exotiques.

A ces deux compères, viennent se rajouter Yves Robert et Michel Massot pour finaliser la géométrie du quatuor et lui donner des colorations cuivrées et peu ignifugées à l'instar des fanfares.

Pyromanes
Samedi 4 février à 20h30, entrée libre
Auditorium de la Médiathèque

Une voix singulière au siècle de l'impressionnisme

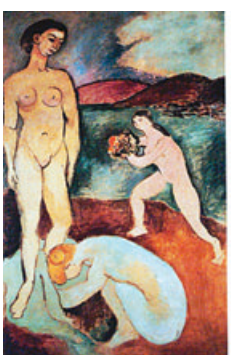

En prélude au cycle de conférences qui auront lieu autour de la célébration de Cézanne, la Médiathèque, en partenariat avec l'Atelier d'arts plastiques, vous invite à une conférence de Jean-François Colonna intitulée *Puvis de Chavannes : charnière et renouveau.* Une conférence illustrée pour mieux connaître cet artiste qui a fortement influencé la peinture moderne et une pléiade d'artistes comme Denis, Picasso, Matisse ou encore Cézanne. Élève de Delacroix, Puvis de Chavannes, qui a vécu de 1824 à 1898, a inventé dans ses peintures murales comme dans ses tableaux de chevalet un style plastique et poétique totalement nouveau et en même temps fondé sur la tradition. Ses compositions comme *L'espérance, Le pauvre pêcheur* et *Les jeunes filles au bord de la mer* ont influencé profondément tous ses contemporains et les générations qui ont suivi. Il a par ailleurs décoré la Sorbonne et le Panthéon à Paris et réalisé deux fresques au Palais Longchamp à Marseille.

Conférence sur l'histoire de l'art
Puvis de Chavannes : charnière et renouveau
Mardi 7 février à 18h30, entrée libre
Médiathèque

Les arts tiennent **salon**

Voici le mois de février avec son rendez-vous incontournable pour les amateurs d'arts et de peintures : *le salon des arts de Gardanne.* Ce sera cette année sa vingt-septième édition. Un salon qui se veut éclectique où se côtoient de nombreuses pratiques artistiques, et où l'on retrouve des œuvres d'arts dans des domaines aussi variés que la peinture avec toutes ses déclinaisons (tableaux peints à l'huile, des aquarelles, des dessins) mais aussi d'autres réalisations comme des gravures, des sculptures, ou encore des installations plastiques avec des ouvertures aux nouveaux supports et aux nouvelles technologies comme la vidéo numérique. Un moment important dans l'année qui permet de réunir autour de cet événement plus de 120 artistes, qu'ils soient amateurs ou professionnels, de Gardanne et de la région, de découvrir également le travail réalisé par les élèves de l'école d'arts plastiques et de rencontrer de nouveaux talents. Un rendez-vous qui connaît un large succès puisque sa dernière édition avait réuni pas loin de 200 œuvres et accueilli plus de 1 700 visiteurs.

XXVIIe Salon des Arts
Du 6 au 18 février, entrée libre
Inauguration, vendredi 10 février à 18h
Maison du Peuple

voir aussi sur www.ville-gardanne.fr

Découvrir Cézanne à Gardanne

La Ville a présenté sa saison "Cézanne à Gardanne" qui déclinera tout au long de l'année un ensemble d'initiatives culturelles pour rendre hommage au célèbre peintre, mieux faire connaître sa vie et sa peinture.

La journée du jeudi 19 janvier, jour de la naissance de Cézanne, était magnifique car le soleil d'hiver était au rendez-vous et offrait une belle luminosité aux sites Cézanniens de la ville. Aux alentours de 17h30 était dévoilée sur le fronton de l'Hôtel de ville, l'une des toiles de l'exposition *Cézanne en plein air.* Cette exposition composée de reproductions de onze toiles en format géant des œuvres de Cézanne représentant Gardanne et ses alentours, est visible dans les rues de la ville.

Une visite de quelques sites avait été organisée pour l'occasion, où l'on a pu découvrir *le Cabanon du Claou,* peint par Cézanne en 1886, le site de *la colline des Frères* où ce jour-là Jill, artiste peintre d'origine américaine avait installé son chevalet. *M6* et *France 3* s'étaient déplacées à Gardanne pour réaliser un reportage sur la journée. Comme le souligne Jeannot Menfi, adjoint au patrimoine *« ce qui est remarquable, c'est que certains des sites sont bien préservés. Au Payannet, on retrouve toujours les volets bleus du petit hameau, le vieux-bourg conserve son aspect de l'époque. Nous allons prochainement réhabiliter le Cabanon du Claou. »* Après la visite, une présentation des initiatives culturelles était faite par les élus en présence de Bertrand Collette, chef de projet de *la mission Cézanne 2006,* de Denis Coutagne, directeur du musée Granet et de représentants de l'Éducation nationale. Mustapha El Miri, adjoint à la culture soulignait la volonté municipale de *« rendre Cézanne et sa peinture accessible au plus grand nombre à travers de nombreuses initiatives culturelles, de sortir Cézanne des salons dorés, de faire découvrir un Cézanne humain. »* Marie-Paul Lazennec, représentant le Rectorat rappelait que *« des mallettes pédagogiques avaient été créées et allaient circuler dans les écoles de la ville »* et remarquait que *« la mobilisation de la municipalité, des acteurs de l'académie, des enseignants, en partenariat avec les structures locales comme l'école d'arts plastiques ou la Médiathèque, allait permettre de faire découvrir Cézanne aux enfants, de donner une occasion de connaître son patrimoine local. »* Enfin Bertrand Collette a exprimé *« un vrai plaisir de retrouver les endroits peints par Cézanne. Ici, les maisons, les constructions ont donné naissance à des toiles remarquables où l'on peut percevoir le début du cubisme. Gardanne est une étape absolument indispensable. »*

Cézanne en plein air
Exposition de onze toiles en grand format
Visible durant plusieurs mois,
dans les rues de la ville

en BREF

VENDREDI 3 FÉVRIER
SOULÓMI ROUGE
Une comédie héroïque, mêlant théâtre et chansons, en hommage aux mineurs provençaux par le *Théâtre du Maquis,* à 20h30 au 3 Casino.
Renseignements : 04 42 65 77 00

DU 3 AU 15 FÉVRIER
EXPOSITION
Alain Patrini expose ses peintures à l'espace Bontemps, entrée libre. Inauguration le mardi 7, à 18h30.

Le sport dans tous ses états

Les rigueurs de l'hiver n'ont pas entamé l'enthousiasme des sportifs gardannais. Alors que de jeunes footballeurs des clubs de la ville intègrent les centres de formation des grands clubs, les judokas de l'AJA s'illustrent sur les tatamis européens. Enfin, comme chaque année "La boucle gardannaise" a attiré des coureurs des quatre coins du département.

Le soleil était au rendez-vous pour la 27e édition de *La boucle gardannaise* qui s'est déroulée le dimanche 15 janvier. Des années déjà que plusieurs centaines de coureurs de la région se donnent rendez vous à Gardanne pour se mesurer sur ce parcours de 11 km au départ de Fontvenelle, qui serpente dans les collines en passant par Bompertuis, le pavillon de chasse du roi René et Valabre.

Organisée par la section *course sur route* du *Club loisirs et sports* de Gardanne, cette épreuve donne le coup d'envoi du *Super challenge FSGT,* une compétition consistant en une série d'épreuves se déroulant sur l'année et donnant lieu à un classement par catégories, en individuel et par clubs.

Les enfants ont ouvert les débats dès 9h avec une série de courses par tranche d'âge autour du stade de Fontvenelle. A 10h, c'était au tour de leurs aînés de prendre le départ pour 35 à 90 mn d'effort suivant le niveau de chacun. Pour clôturer cette matinée sportive, après la remise des récompenses tous ont pu se restaurer autour d'un buffet, dans l'esprit de fête et de convivialité indissociable du sport travailliste.

De jeunes gardannais à l'école des champions

Pour Issam Bellarbi et Thomas Catanzaro, deux jeunes joueurs de l'ASG, c'est un peu un rêve devenu réalité. Cette année, nos jeunes joueurs âgés de 14 ans évoluent dans le championnat fédéral sous les couleurs de l'Olympique de Marseille. S'ils font une bonne saison, pour leur 15 ans ils auront l'opportunité d'intégré le centre de formation de l'OM.

D'ici là, ils partagent leur temps entre les cours le matin au collège Mignet à Aix-en-Provence et l'entraînement à la commanderie l'après-midi. *« Le matin un bus vient nous prendre à 7h pour nous mener au collège et ensuite à Marseille l'après-midi pour le foot. Après, je rentre chez moi vers 20h. On s'entraîne tous les jours, avec un jour de repos le lundi »* explique Issam, qui a débuté le foot à l'âge de 7 ans à l'ASG. *« En plus c'est bien, l'OM insiste sur le fait qu'ils ne garderont que ceux qui auront des bons résultats scolaires. Et lorsqu'ils sont en déplacement et qu'ils manquent des cours, des séances de rattrapage sont organisées »* commente monsieur Bellarbi, le père d'Issam.

Un autre jeune en pleine ascension, Nicolas Hernandez évolue en 16 ans nationaux depuis août 2005 sous les couleurs du Nîmes Olympique. Après avoir débuté le foot à 6 ans avec *le Biver sports,* il entre dans la filière sport-étude à Aix en classes de 6e et 5e, et à l'âge de 13 ans intègre le centre de formation des girondins de Bordeaux pendant 3 ans. *« Depuis qu'il joue à Nîmes, Nicolas s'est beaucoup épanoui. D'une part il évolue dans un championnat où le niveau est relevé, d'autre part il souhaitait se rapprocher. En plus le centre de formation de Nîmes lui convient bien, il y règne une ambiance assez "famille", et on s'y occupe bien des jeunes et de leur avenir »* explique Sylvia Hernandez, la mère de Nicolas.

Le judo pour tous

Et le monde sportif, Sylvia Hernandez le connaît bien puisqu'elle est aussi la présidente de *l'Athlétique Judo Avenir,* club qui fêtera ses 20 ans en avril et dont elle fut la première féminine ceinture noire. *« Le club a un effectif annuel d'environ 110 licenciés répartis de manière sensiblement égale entre les sections de Gardanne et de Mimet. Au moins une fois par mois*

Issam en compagnie de son ancien entraîneur à l'ASG.
Photo : C. Pirozzelli

Départ sur les chapeaux de roue pour La Boucle gardannaise.

Photo : C. Pirozzelli

nous avons un entraînement collectif afin que tout le monde se connaisse et ainsi conserver un côté convivial. Le directeur technique et principal entraîneur est mon mari Yves, ancien membre de l'équipe de France qui est ceinture noire 4e dan depuis juin dernier. Le club compte un autre 4e dan, Thierry Girodengo ainsi qu'un 2e dan et cinq 1er dan » explique Sylvia.

Même si l'aspect loisir n'est pas délaissé, le club est particulièrement orienté vers la compétition, un choix possible et favorisé par le passé de compétiteur de l'entraîneur.

« Nos compétiteurs évoluent en ligue PACA, qui est la plus relevée de France. Autant dire que ceux qui y brillent ont toutes les chances de faire un podium national. En mars se dérouleront d'ailleurs les phases qualificatives pour les championnats de France. Nous aurons des participants en junior féminine et en senior homme. Sinon, les 10 et 11 décembre derniers, douze de nos compétiteurs étaient au tournoi de Turin en Italie. Justine Robert l'a emporté dans sa catégorie de poids en junior, mais aussi en senior. Nous avons aussi Julien Avagnina qui a terminé 3e en senior - 73 kg. Le 7 janvier nous avions une équipe qualifiée pour la finale du championnat de France corpo qui se déroulait à Paris, mais ils n'ont pu y participer car l'un d'eux a du déclarer forfait. »

De bons résultats en compétition passent aussi par une bonne formation de base et l'avenir du club passe par les plus jeunes. Ces derniers se sont justement distingués au tournoi de Meyrargues le 14 janvier dernier, une compétition qui réunissait dix clubs de la région en poussin et pré-poussin. Les pitchouns de l'AJA ont classé leur club 2e, avec, excusez du peu, 6 places de 1er, une place de 2e et 5 places de 3es. Adrien Fédérighi s'est par ailleurs classé 1er du sélectif critérium départemental.

Les enfants peuvent débuter dès l'âge de 3-4 ans avec *le baby judo* avec des cours spécifiquement adaptés sous forme de jeux. Une soixantaine d'enfants du club étaient d'ailleurs réunis le 7 décembre au gymnase Léo-Lagrange pour un petit stage qui s'est clôturé par un goûter de Noël. Nul doute que pour l'occasion, ils ont dû y apprécier le tatami permanent qui équipe depuis cette année la salle qui est réservée aux arts-martiaux et sports de combats.

S.C.

Les enfants attentifs aux explications du professeur Yves Hernandez.

Photo : C. Pirozzelli

Un nouveau service à la régie des eaux

La nouvelle réglementation oblige les collectivités à assurer le contrôle de conception, de bonne réalisation et d'entretien des fosses septiques des particuliers. Dans ce cadre, un service public d'assainissement non-collectif (Spanc) vient d'être récemment créé sur Gardanne. Il sera assuré par la régie des eaux et de l'assainissement.

Sur la commune, 8 à 900 constructions sont concernées par ce service.

Photo : C. Pirozzelli

D'importants efforts pour améliorer les infrastructures en matière d'assainissement collectif et de gestion des eaux (amélioration et extension des réseaux, limitation des fuites, construction d'une station d'épuration performante) sont menés depuis de nombreuses années par la ville. Historiquement, c'est le mode d'assainissement collectif ou le raccordement au "tout à l'égout" qui s'est d'abord développé pour la collecte et l'épuration des eaux usées produites dans les villes. Ce mode reste la solution la plus efficace et la plus fiable pour les zones d'habitat dense. En revanche, cette efficacité devient contestable pour les zones d'habitat isolé. C'est le mode assainissement non-collectif (tous les bâtiments qui ne sont pas raccordés au "tout à l'égout") qui répond alors le mieux à ce type de situation et qui comprend une fosse septique et un bac à graisse, suivi d'un traitement avec un épandage pour l'épuration des eaux par filtration dans le sol. *« Sur la commune, ce sont environ 8 à 900 constructions soit 10 % de l'ensemble qui sont concernées. On étend le réseau autant que possible et on essaye de favoriser le raccordement à des réseaux d'assainissement collectif et d'assainir les zones agglomérées mais il y a des zones où cela est impossible »* explique Max Pierazzi, Président du conseil d'exploitation de la régie des eaux et de l'assainissement.

Les directives européennes et la loi sur l'eau de 1992 imposent désormais aux collectivités locales de prendre en compte les installations d'assainissement non collectif qui peuvent elles-mêmes être source de pollution quand elles ne sont pas suffisamment entretenues. Notre ville s'est donc dotée en décembre d'un service public d'assainissement non collectif (Spanc) afin de prendre en charge le contrôle des installations nouvelles ou existantes. Ce dernier sera rattaché à la régie des eaux et de l'assainissement. Toutes les personnes non raccordées au réseau public d'assainissement sont concernées par ce nouveau service.

un nouveau service public

Le service public permet d'assurer une expertise et le suivi des installations afin de préserver l'environnement. *« La régie des eaux et de l'as-*

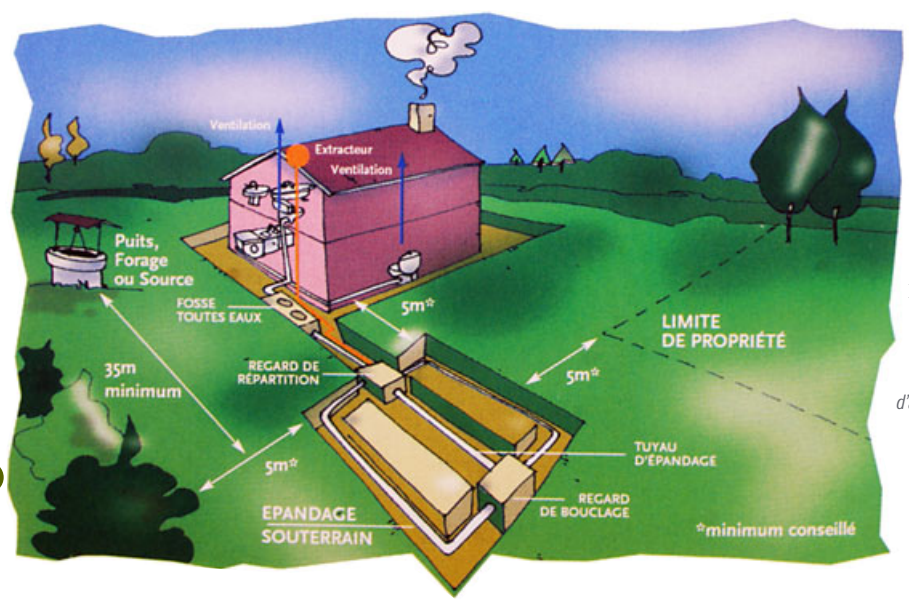

Dans les zones d'habitat isolé c'est le mode d'assainissement non-collectif qui est nécessaire.

Photo : C. Pirozzelli

L'enjeu : préserver l'environnement et les milieux aquatiques.
Photo : C. Pirozzelli

sainissement va intervenir de deux manières. Concernant les nouvelles habitations, au moment de la demande du permis de construire, nous donnons un avis puis nous contrôlons la bonne conception et la réalisation de l'installation qui doivent respecter des normes. Notre autre obligation est de contrôler l'existant, de réaliser un diagnostic. Ce contrôle sera confié à un bureau d'études qui interviendra courant du premier semestre 2006. Ces vérifications seront reconduites tous les quatre ans » explique Robert Long, Directeur de la régie.

Prévenir et contrôler

Ce contrôle permettra notamment de dresser un état des lieux des installations et de leur fonctionnement, de repérer les éventuels dysfonctionnements, de conseiller sur les travaux de réhabilitation à engager si nécessaire. Il donnera lieu à la délivrance d'un certificat de conformité ou d'un rapport fixant les réhabilitations à envisager. Dans ce cas, le personnel de la régie des eaux et de l'assainissement sera à votre écoute pour apporter l'aide technique nécessaire pour la réalisation des travaux de mise en conformité et vous informer des aides financières éventuelles. Le but étant bien sûr de préserver l'environnement et les milieux aquatiques.

L.T.

Que doit-on faire pour installer ou entretenir un équipement d'assainissement non collectif ?

Installation nouvelle, modification, réhabilitation, tous les travaux doivent faire l'objet d'un dossier d'assainissement non collectif avec la demande d'urbanisme accompagné d'une étude de faisabilité à la parcelle (nature des sols, volume, implantation...). Une redevance de 211 € sera demandée pour l'instruction du dossier jusqu'au contrôle de la réalisation.

Les installations existantes vont être contrôlées au premier semestre 2006. Concrètement, comment cela va-t-il se dérouler ?

Un bureau d'études mandaté par la Régie des eaux et de l'assainissement va prendre contact avec les personnes concernées afin de fixer un rendez-vous pour réaliser le diagnostic. Le jour choisi, le technicien prendra connaissance de la conception et de la localisation de l'installation. Les différents éléments seront ensuite inspectés : fosse septique ou fosse toutes eaux, bac à graisse, ventilation, tuyaux de raccordement, épandage...

Ce qu'il faudra prévoir

Le propriétaire de l'installation (ou son représentant) et l'occupant de l'habitation devront être présents. L'accès à l'installation d'assainissement devra être facilité (ouverture des différents regards).
Les documents suivants, s'ils existent, seront demandés : factures de vidanges et d'entretien de l'installation, les factures de l'entrepreneur ayant réalisé les travaux, celles des matériaux utilisés

Quelles seront les conséquences de cette visite ?

Aucune, si l'installation est conforme à la réglementation en vigueur à la date de construction de l'habitation et si aucun dysfonctionnement, ni pollution ne sont constatés. En revanche, si une pollution avérée est constatée ou si le dispositif présente de graves défauts de conception, le propriétaire de l'habitation sera incité à se mettre en conformité avec l'aide technique de la Régie des eaux.

Renseignements : Service de l'eau et de l'assainissement. 184, avenue Mistral. Tél. 0 4 42 51 79 75.

Des actions contre l'habitat indigne

Le mois dernier, une dizaine d'habitants du 40 rue Puget dans la vieille-ville ont été relogés temporairement par la mairie... en attendant d'intégrer la résidence sociale, qui devrait ouvrir ses portes pour l'été 2007. L'immeuble devrait être démoli pour faciliter l'accès au quartier.

Onze personnes vivaient dans un immeuble qui s'est dégradé au fil des ans.

Photo : C. Pirozzelli

Nous sommes le 4 janvier. Il est un peu plus de neuf heures. Tout est calme dans la rue Puget. Dans quelques minutes, l'appartement situé au numéro 40 sera vidé de ses occupants. Un camion ainsi qu'une équipe du Centre technique municipal arrivent sur place dans la ruelle étroite afin de transporter les maigres affaires des dix travailleurs immigrés qui vivent ici, dans des conditions inimaginables. Tout se déroule sans encombres, les relogés découvrent leur nouvel appartement à l'avenue de Toulon, clair, spacieux, propre, chauffé, équipé, mais provisoire.

Une mise en suspicion de péril

Pour ces habitants comme pour la municipalité, c'est une bouffée d'oxygène, même si la lutte contre l'habitat indigne n'est pas terminée. Quelques heures plus tard, portes et fenêtres du 40 étaient murées. Arrivé de Tunisie et d'Algérie, le groupe de travailleurs s'est installé en 1975 au 40 de la rue Puget, chez leur patron. *« En 1980, il a disparu, depuis nous n'avons plus de nouvelles de lui, nous ne payons plus de loyer, expliquent-ils. Quand on est arrivés, ici, on était comme à l'hôtel, mais depuis qu'il est parti, les conditions de vie se sont dégradées et la vétusté du logement ne nous a pas permis d'arranger grand chose. Et qui allait payer ? Hier encore, on faisait chauffer de l'eau pour prendre une douche. »* En effet, l'hôtel s'est transformé en un véritable taudis avec un toit qui menaçait de s'effondrer, des fils électriques partout, un reste de peinture sur les murs qui résiste on ne sait comment, un sol en très mauvais état... un aménagement qui relève du minimum pour vivre ou plutôt pour survivre, et si peu de clarté ! Et plus on monte dans les étages, plus la situation est grave !

L'association *Contacts* située dans la

Résidence sociale : travaux cet été

D'après les dernières informations de *la Sonacotra,* les travaux devraient débuter avant l'été. Rappelons que cette résidence sociale a un objectif double : répondre à des besoins en logement temporaire sur la commune pour des ménages qui n'arrivent pas à accéder à un logement *ordinaire* du fait d'une situation sociale difficile ou de ressources modestes et loger des travailleurs migrants vieillissants actuellement hébergés dans des logements insalubres. Le public à accueillir a été défini en accord avec la municipalité, suite au travail de concertation engagé avec l'ensemble des partenaires institutionnels et sociaux intervenant sur la commune. Ainsi, la résidence sociale va répondre aux besoins pour des jeunes en rupture familiale, pour des personnes isolées, des couples, des familles monoparentales ou des couples avec un ou deux enfants relevant du PDLPD (Plan Départemental pour le Logement des Plus Démunis) ayant de faibles ressources, pour des étudiants boursiers (20 % maximum de la capacité d'accueil de la résidence), pour des travailleurs migrants. A noter que quatre logements seront aménagés afin de pouvoir accueillir des personnes handicapées.

vieille-ville a alerté la municipalité de la situation il y a quelques temps. Après une visite par les services sociaux, le maire et les élus, il a été convenu de trouver une solution le plus rapidement possible. Comme l'explique Jeannot Menfi, adjoint au logement, *« il fallait faire vite puisque la demeure a été mise en suspicion de péril après le passage des experts. Nos services ont prospecté parmi le patrimoine communal et nous avons pris la décision de réhabiliter un appartement situé à l'avenue de Toulon pour les accueillir provisoirement. La gestion locative de cet immeuble a été confiée à la Sonacotra, le même organisme qui gérera la résidence sociale. »*

Des projets pour le quartier

La Ville souhaite désormais acquérir les immeubles du 40 et 42 rue Puget. *« Pour cela, la Semag a lancé une procédure d'utilité publique et nous espérons une réponse favorable, explique Laure Grison responsable du service habitat. Il est prévu dans le cadre de l'aménagement du cours que ces bâtiments soient démolis afin de créer la percée Font du Roy. »* D'importants changements devraient s'opérer dans les deux années à venir. En effet, le souhait de la municipalité étant d'ouvrir la vieille-ville sur le centre, plusieurs immeubles inhabitables vont être détruits. *« Il s'agit du 17 et 19 de la rue Viala ainsi que du 25, 27 et 29 de la rue Courbet qui sont murés depuis quelques temps déjà, ajoute Jeannot Menfi. Un escalier monumental sera ensuite construit de la rue Puget jusqu'à la Chapelle. »*

Les travaux de la résidence sociale devraient quant à eux débuter avant l'été pour une durée de 12 mois. Une partie des personnes relogées à l'avenue de Toulon y résidera. Dans le cadre de ce projet de résidence sociale, la Sonacotra devrait également acquérir d'autres logements dans la commune. *« Pour l'heure, nous travaillons sur le relogement des habitants du 7 rue Kruger qui vivent eux aussi dans de très mauvaises conditions, sans propriétaire, insiste Georges Felouzis directeur du CCAS. »*

C.N.

Dans quelques mois, ce bâtiment sera détruit.
Photo : C. Pirozzelli

Dans leur nouveau logement, les habitants ont même une télévision.
Photo : C. Pirozzelli

Réforme des soins : attention nouveau système

Consultations, remboursements... L'organisation de notre système de santé continue d'être transformé par le gouvernement. Au-delà de la question de fond (remise en cause d'un régime solidaire de protection sociale), certains points nécessitent d'être connus afin que chacun puisse être remboursé le mieux possible pour ses dépenses médicales.
Pour cela, inscrivez-vous si ce n'est pas déjà fait dans le parcours de soins coordonnés en choisissant votre médecin traitant. Il vous suffit de lui faire remplir la fiche que vous avez dû recevoir de votre Caisse d'Assurance Maladie il y a déjà plus d'un an. Cette démarche effectuée vous permet d'être remboursé à 70% par l'Assurance maladie lorsque vous consultez :

- votre médecin traitant,
- des médecins spécialistes consultés sur avis de votre médecin traitant,
- des gynécologues, des pédiatres, des ophtalmologistes, des psychiatres (pour les patients âgés de moins de 26 ans), des neuropsychiatres (consultations directes autorisées)
- un autre médecin que votre médecin traitant si vous êtes loin de chez vous, ou en cas d'urgence.

Si vous n'avez toujours pas choisi de médecin traitant, vous êtes alors considéré *"hors parcours de soins coordonnés"*. Vos consultations seront remboursés à 60%, et les spécialistes pourront vous faire payer un dépassement d'honoraires (non pris en charge).
Deux mesures entrées en vigueur le 1er janvier devront être supportées directement par les assurés ou (cas général) par leur complémentaire maladie. Il s'agit de l'augmentation de 1€ du forfait hospitalier qui passe à 15€ et du forfait de 18€ sur les actes lourds (plus de 91€) ainsi que le non-remboursement de 1€ sur chaque acte médical.
La mutualité française estime que la conséquence de ces mesures sera une augmentation à 4 ou 5% des tarifs de ses mutuelles en 2006.

(source Le quotidien du médecin du 6 janvier 2006)

Renseignements complémentaires au 0 820 77 33 33 et sur le site www.ameli.fr

Activités des retraités

Restaurant club Nostre Oustau

Le foyer vous propose diverses activités (cinéma, ateliers divers, jeux de société, sorties, repas spéciaux...). Une sortie à la journée est programmée chaque mois. Les retraités participent notamment à un grand nombre de manifestations locales et s'investissent dans des actions de solidarité. Rens. Marie-Germaine ou Samia au 04 42 58 01 03, de 9h30 à 17h.

Association aide et loisirs 3e âge

Une permanence de l'association a lieu tous les mercredis et tous les vendredis de 10h à 11h30 au local du club de hand, avenue Léo-Lagrange ainsi que tous les jeudis de 10h à 11h30 à la mairie annexe de Biver. Un programme trimestriel est établi avec une sortie mensuelle. Rens. au 04 42 58 02 68.

Entraide solidarité 13, section Gardanne

L'association tient une permanence tous les mardis de 9h à 11h dans les locaux associatifs de la Maison du Peuple. Les retraités peuvent se retrouver tous les mercredis et vendredis après-midi où diverses activités sont proposées. Une sortie à la journée est organisée chaque mois. Renseignements au 04 42 58 37 81.

Le foyer José-Alcaraz, à Biver

Il accueille actuellement les permanences et les activités de l'Entraide, les mardis et jeudis. Prochainement, une journée par semaine, une animatrice municipale spécialisée se rendra au foyer pour proposer diverses animations. Bien évidemment, tous les retraités de Gardanne et de Biver sont les bienvenus.
Renseignements au 04 42 12 30 75, le mardi et jeudi.

Au service de la communauté

Le 4 décembre dernier les pompiers de France fêtaient la Sainte-Barbe, patronne des artificiers. L'occasion de faire un bilan de l'année écoulée et d'aborder les projets à venir du centre de secours de Gardanne.

Hommes et matériels doivent être toujours prêts à intervenir.
Photo : C. Pirozzelli

Entre le 1er janvier et le 13 décembre 2005, les sapeurs pompiers de Gardanne ont réalisé quelques 4 055 interventions dont 3 636 secours à victimes (accidents de circulation, malaises à domicile ou sur voie publique... et même des accouchements !).

Le centre de secours de Gardanne c'est d'abord des moyens humains, soit 112 personnes, hommes et femmes. *« Notre effectif se répartit en 78 sapeurs pompiers volontaires, trois personnels administratifs et techniques et 34 sapeurs pompiers professionnels dont quatre officiers. Nous fonctionnons avec trois équipes de professionnels qui travaillent par cycles de 24 heures suivies de 48 heures de repos. A ces équipes viennent s'ajouter quotidiennement des volontaires, ce qui fait que nous avons chaque jour un effectif d'au moins onze personnes en activité sur le centre »* explique le lieutenant Roger Vighetto, adjoint au chef du centre.

La caserne de Gardanne c'est aussi des moyens matériels, avec notamment un parc de 24 véhicules d'intervention. *« La conduite de ces véhicules nécessite une formation spécifique dont tous les sapeurs professionnels sont titulaires. Cette année nous avons aussi un nouveau camion à échelle pivotante de 30 mètres, un matériel comprenant beaucoup d'électronique et d'une valeur de 300 000 €. A titre de comparaison, les échelles sont habituellement de 8 mètres. »*

La formation est un élément primordial pour tous les sapeurs pompiers. La loi prévoit qu'ils doivent suivre au moins six heures par an. Les volontaires doivent en plus effectuer annuellement des formations sur le maintien des acquis, avec à chaque fois une thématique précise, telles que le travail en binôme, l'utilisation d'un appareil respiratoire isolant à circuit fermé, les feux de forêt, le secours aux personnes ou encore le sauvetage et la protection contre les chutes.

Le centre de Gardanne dispose en outre d'unités spécialisées comme le souligne le lieutenant Vighetto : *« nous sommes dotés d'un véhicule d'intervention sur les risques technologiques avec une unité spécialement formée, un groupe de reconnaissance en milieu périlleux (montagne), un groupe de sauvetage - déblaiement et enfin un plongeur. Ces spécialités sont très contraignantes au niveau des entraînements et s'adressent donc majoritairement aux sapeurs professionnels, mais on y trouve aussi des sapeurs volontaires qui sont des passionnés. »*

La passion, voici certainement l'un des moteurs qui animent l'ensemble des sapeurs pompiers, et notamment les volontaires qui avant de signer leur engagement doivent se soumettre à des tests écrits, physiques et sportifs. Ceux-ci s'engagent à être disponibles au moins un week-end par mois. Concernant les locaux, il existe un projet d'agrandissement du centre prévu en déplaçant les cours de tennis au quartier La Palun, mais dont la réalisation reste suspendue à la décision du Conseil général. Affaire à suivre...

S.C.

Sapeurs soignés après une intervention sur un feu.
Photo : SDIS 13

POUR JOINDRE LA MAIRIE TÉL. AU 04 42 51 79 00

Vos élus **vous reçoivent**

- ***Yveline Primo,*** 1ère adjointe, déléguée au personnel et à la sécurité sur RdV en mairie, le jeudi matin de 9h à 12h mairie annexe de Biver
- ***Michelle Aznif,*** adjointe, déléguée aux finances et à la santé sur RdV en mairie.
- ***Bernard Bastide,*** adjoint, délégué à l'environnement sur RdV en mairie.
- ***Jeannot Menfi,*** adjoint, délégué aux travaux, logement, cimetière,vieille-ville. Travaux et vieille-ville : jeudi de 11h à 12h en mairie sur RdV. Logement : un mercredi sur deux sur RdV en mairie. Cimetière : lundi de 9h à 10h, jeudi de 14h à 15h
- ***Mustapha El Miri,*** adjoint, délégué à la culture sur RdV en mairie.
- ***Georges Pazzaglini,*** adjoint, délégué au social samedi matin sur RdV en mairie
- ***Grégory Calemme,*** adjoint, délégué au scolaire sur RdV en mairie.
- ***Lucien Moraldo,*** adjoint, délégué aux sports, jeudi de14h à 16h sur RdV au service des sports - bât Bontemps.
- ***Jean-Paul Peltier,*** adjoint, délégué à l'urbanisme et aux transports, le mercredi après-midi sur RdV aux services techniques.
- ***Patricia Marcolini,*** adjointe, déléguée à la vie associative/animation, les mardis, jeudis et vedredis après-midi sur RdV en mairie

RDV avec un conseiller municipal, Tél. 04 42 51 79 15

Max Pierazzi : Régie de l'eau
Maryse Blangero : Insertion des handicapés, perm. le vendredi de 10h à 11h en mairie
Gilbert Payan : Jeunesse
Jeanine Privat : jeunesse, animations de quartier
Marie-José Galle : Petite enfance
Nathalie Nerini : Formation, insertion.
Eve Cloué : Cinéma
Guy Pinet : Dév. sports loisirs
Sylvie Batin : Équipements d'éducation artistique
Nora Belkheir : liaison intergénération, 3e âge
Philippe Pintore : Dév. économique, agriculture et risques majeurs, perm. le mardi après 17h30 aux services techniques sur RdV
Clara Gilloux : Lecture publique

ADRESSES ET TÉLÉPHONES UTILES

Mairie annexe de Biver Tél. 04 42 58 39 74

Permanences des services

- ***Service Environnement :*** le mardi de 8h30 à 10h.
- ***CTM (Ateliers Municipaux) :*** *le mardi de 10h à 12h.*
- ***CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) :*** le mardi de 14h à 16h tous les 15 jours.
- ***Service Jeunesse :*** lundi, mardi, jeudi de 17h30 à 19h30, mercredi de 15h à 18h. Pendant les vacances scolaires, activités du lundi au vendredi de 14h à 21h.
- ***Police Municipale :*** le jeudi de 9h à 11h.

Centre communal d'Action Sociale (CCAS)
square Deleuil - Tél. 04 42 65 79 10

- Assistantes sociales
  lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30.
- Personnes âgées
  mercredi après-midi sur rendez-vous.
- Aide légale
  jeudi de 13h30 à 16h30.

Service habitat
16, rue Jules-Ferry - Tél. 04 42 51 56 87
lundi et vendredi de 14h à 17h sur rendez-vous.

Groupe Gardanne Actions

Mireille Portail, Brigitte de Feligonde et Guy Goulin : vos problèmes nous concernent. Vous pouvez nous rencontrer, sur rendez-vous, au Cabinet parlementaire de Richard Mallié, 20 avenue Jules Ferry 13120 Gardanne Tél. 04 42 65 44 44 Fax. 04 42 65 44 48

groupe Gardanne Actions

Bonne année

En ce début d'année 2006, encore bruissant des rumeurs festives, le Groupe Élan pour l'Avenir présente ses vœux les meilleurs et les plus sincères à tous les habitants de la commune de Gardanne.

Élan pour l'Avenir - simorgh3@wanadoo.fr - 26 Avenue de Toulon, 13120 Gardanne. Quatre conseillers à votre écoute Josyane Bonnet. Bénédicte Macé. Cécile Scholler. Tony Baldo

le groupe Élan pour l'avenir

Maison du Droit et du citoyen

Rue Mistral - Tél. 04 42 12 67 15 sur RdV ouvert le lundi de 14h à 17h30, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le 4e samedi du mois de 9h à 12h.

- ***JURIDIQUE***
  - ***Un avocat*** tient une permanence juridique le deuxième et quatrième mercredi de chaque mois de 9h à 12h, sur RdV.
  - ***Conciliateur :*** mardi sur RdV de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 18h.
  - ***Un notaire :*** troisième mercredi du mois de 14h à 16h30, sur RdV.
- ***ÉCRIVAIN PUBLIC***
  - Pour vous conseiller dans vos formalités administratives un écrivain public est à votre disposition le mardi de 14h à 17h, sur RdV.
- ***ÉTRANGERS***
  - ***AITE*** le 2e jeudi du mois de 9h à 12h sur RdV
- ***CONSOMMATION***
  - ***UFC Que choisir ?*** le 2e mardi du mois de 14h à 17h sur RdV
- ***AIDE AUX FAMILLES***
  - ***Association famille en crise*** les 2e et 4e jeudis du mois de 9h à 12h et les 1er et 3e mardis du mois de 14h à 17h, sur RdV.
  - ***L'APERS*** (aide aux victimes) Le 3e jeudi du mois de 14h à 18h et le 4e samedi de 9h à 12h, sur RdV.

PETITES ANNONCES

Les petites annonces sont gratuites et réservées aux Gardannais. Envoyez un texte court et précis, vingt mots maximum. Il sera publié dans les 3 semaines suivantes. Indiquez vos nom et adresse, à défaut, l'annonce ne sera pas publiée. Seul le numéro de téléphone sera publié.

Service Communication
273, avenue Léo-Lagrange - 13120 Gardanne

LOGEMENT

➠ Loue à Gardanne **studio** meublé plein centre 2ième étage très ensoleillé avec mezzanine, neuf, 30 m2, 500 € Tél. 06 09 20 78 67

➠ Loue à Gardanne au centre ville **T2** chauffage élec ind, parking à proximité 539 € charges comprises Tél. 06 64 81 97 58 ou 06 68 47 17 70

➠ Loue à Gardanne rés le Manet **T3** avec cave et parking 640 € hors charges Tél. 04 42 58 38 38

➠ Loue à Gardanne appartement **T2** 650 € Tél. 06 82 19 60 31

➠ Vds à Gardanne **T3/4** 72 m2 cuisine équipée proximité des commodités, rés calme, grand balcon, loggia fermée parking 210000 à déb Tél. 06 99 08 81 86

➠ Vds **T3** 63 m3 cuisine équipé clim, 2 balcons, cave, proche du centre ville 180000 € Tél. 04 42 51 57 38

➠ Couple cherche **T4** à acheter avec terrasse ou jardinet sur Gardanne, bouc bel air, cabries ou environs faire offre Tél. 06 60 73 19 00

➠ Vds **villa** à Biver 100 m2 sur terrain de 550 m2 quartier calme bon potentiel 325000 € Tél. 06 12 26 05 03

➠ Loue à la ZA Bompertuis **bat. industriel** neuf 275 m2, bureaux clim, sanitaires, parking accès p.l. Tél. 04 42 51 29 94 ou 04 42 22 35 06

➠ Vds grande **villa** au centre ville de gardanne Tél. 04 42 51 17 15

➠ Loue à Risoul 1850 **studio** cabine 4 couchages tout équipé Tél. 06 87 73 66 15

➠ Dame cherche appartement **T3/4** à louer ou à acheter sur gardanne faire offre Tél. 06 09 92 52 43

➠ Loue **garage** avenue Pierre Brossolette 70 € Tél. 06 99 35 37 99

➠ Vds **garage** résidence St-Roch en centre ville 11500 € prix ferme Tél. 06 84 71 48 26

➠ Vds appartement **T3** sur Gardanne 64 m2, lumineux, prox commerces, cave, garage 225000 € Tél. 06 99 55 03 95

➠ Loue **studio** à Gardanne centre ville, ensoleillé 18 m2 + mezzanine, frigo, plaque de cuisson élec, chauffage élec individuel 412 € + 13 € charges Tél. 06 79 01 69 97 (répondeur)

➠ Loue à **Risoul** 1850 studio tout équipé, 5 couchages, TV, plein sud, vac scolaires et hors période Tél. 04 42 51 37 25 ou 06 73 46 20 42

➠ Cherche **à louer** studio minimum 22 m2 sur gardanne ou environs 450 € maxi ou à acheter 75000 € Tél. 06 10 11 15 33 ou 04 42 58 29 63

DIVERS

➠ Vds **téléphone Nokia** 8310 bon état avec chargeur et kit oreillette 30 € + attelage complet (crochet remorque) de Renault 21 valeur 180€ cédé 80 € Tél. 06 75 24 42 08

➠ Vds **canapé** 3 places en tissu entièrement déhoussable couleur parme, neuf TBE 300 € Tél. 06 10 82 26 60

➠ Donne **sommier +** matelas en laine en TBE + 2 vélos d'appartement Tél. 04 42 58 42 13

➠ Association de formation d'aide à domicile recherche à l'achat un **lit médicalisé** et un fauteuil roulant Tél. 04 42 58 45 16

➠ Vds **poêle à bois** en fonte Haas bon état bûches de 40 cm 900 € à déb Tél. 06 03 13 17 27

➠ Vds **machine à coudre** ancienne 180 € à déb + armoire ancienne 350 € à déb + orgue-piano adulte 200 € + petit meuble d'angle 13 € + coiffeuse année 60 50 € Tél. 06 63 57 09 20

➠ Vds **porte bb** pour vélo TBE 6 € + parc matelassé avec barreaux 30 € + blouson cuir femme T. M marron foncé valeur 300 € cédé 50 € + chaudière à gaz mixte ILM Leblanc tirage naturel 200 € Tél. 06 63 82 15 76 ou 04 42 50 95 80

➠ Achète ou échange **capsules** de bouchons de champagne Tél. 04 42 58 15 76

➠ Cherche à **adopter chaton** femelle Tél. 06 74 30 87 75

➠ Vds **combinaison de ski** pour enfant 6-8 ans DPAM parfait état 25 € + CD ROM pour enfant 2-7 ans lot clic d'api 14 cd 60 €, lot arc en ciel + lapin malin + akakliké + passeport pour le CP 50 € Tél. 04 42 51 77 58 (ap 18h)

➠ Vds **meuble bar** hêtre H 110 L 100 P 34, 100 € + 2 tabourets alu 40 € ou 120 € le tout + chaînes neige neuves T2 145X14, 30 € + 2 pneus cloutés 145R13740 montés sur roue 4 tous 80 € jamais servis Tél. 04 42 58 11 48

➠ Vds **8 costumes** de Sevillane femme T 36/38 TBE de 40 à 50 € pièce Tél. 04 42 51 29 26

➠ Vds **frigidaire** américain 350 € + grande télé 350 € + banquette lit 2 pl. 300 € + chambre complète 2 prs 1500 € + meuble s de b 300 € + four élec 350 € + divers le tout en TBE Tél. 04 42 51 17 15

➠ Vds appareil **électro stimulation** compex sport état neuf valeur 360 € cédé 200 € Tél. 06 68 42 67 38

➠ Vds **lustre** rustique façon roue 6 lampes 95 € à déb + piano Vagner avec tabouret 700 € + robe de mariée 38/40 en satin perles avec diadème, bouquet, chaussures 200 € Tél. 06 84 05 74 98

➠ Vds **gazinière** neuve plaques gaz + élec, four programmable valeur 500 € cédé 150 € Tél. 04 42 51 14 84

➠ Vds **congélateur** professionnel 1,70/60 cm bon état de marche 150€ Tél. 06 82 72 77 52

➠ Vds **cuve à mazout** 500 litres 15 € Tél. 04 42 58 45 57 ou 06 81 65 28 00

➠ Vds trottinette élec neuve 60 € Tél. 04 42 58 21 29

➠ Vds **X Box** neuve avec 11 jeux + manette 135 € Tél. 06 25 70 52 59

➠ Vds 2 **combinaisons de ski** TBE 8/10 ans et 12 ans + salopette 8/10 ans très bonne qualité 40 € Tél. 06 08 49 51 20

➠ Vds lots de **vêtements bb** fille de 0 à 6 mois + garçon de 18 à 24 mois + femme T 38 + bottines blanche texto neuves Tél. 06 75 24 42 08

➠ Vds **vélo enfant** Décathlon 16 pouces TBE 45 € Tél. 04 42 51 24 32

➠ vds **chaudière** mixte TBE + 8 radiateurs en fonte avec robinets 1000€ Tél. 06 27 20 25 02

➠ Vds **canapé 3 pl.** avec 2 fauteuils en cuir marron chamois 1000 € + meuble d'angle 2 portes en chêne TBE 200 € + ensemble stéréo tourne disque, radio, cassette, tuner, enceintes, cd sony 400 € Tél. 04 42 51 47 32

➠ Collectionneur recherche **capsules de champagne** Tél. 06 21 56 15 17

➠ Vds deux **lits à barreaux** en pin avec matelas TBE + siège auto bb confort TBE + rameur haut de game compteur, 25 € Tél. 04 42 51 49 94

➠ Vds **casque moto** Lazer Tornado taille M 57/58 tts options servi 1 mois 130 € Tél. 06 84 87 80 50

➠ Vds **moto cross** suzuki 80 TBE + accessoires (casque, lunette, gant, bottes, genouillère, coudière...) Tél. 06 13 80 89 35

➠ Vds **licence IV** de bar transportable 100 km depuis Marseille Tél. 06 20 70 54 68

➠ Vds **XBOX +** 2 manettes vibrantes + volant + 14 jeux 250 € la totalité ou vendu séparément Tél. 04 42 51 57 93 (ap 20h)

➠ Vds **sièges arrière** neufs 206 SW 250 € à déb + combi moto intégrale Daises neuve taille S valeur 1000 € cédé 500 € Tél. 06 25 73 33 09

➠ Vds **i-mac** bon état 250 € + guitare Ibanez blanche 150 € + ampli Peavy 100 € Tél. 06 12 77 01 01

VÉHICULES

➠ Vds **BMW 320 i** année 91, essence TBE 2500 € Tél. 04 42 51 17 15

➠ Vds **Nissan Micra** 130000 km ct ok 1500 € + 2 jantes avec pneus neufs vivacity 80 € + 2 jantes 103 MVI 20 € + 4 jantes GTI 1.9 L 150 € + fourche décathlon 20 € Tél. 06 24 51 66 62

➠ Vds **106** an 97 essence, 118000 km, centralisation, toit ouvrant, ct ok, 2000 € à déb Tél. 06 13 81 28 78

➠ Vds **Ford Escort** en état an 92, 700 € Tél. 06 19 87 27 92

➠ Vds **AX** essence an 89, 93500 km, ct ok 900 € Tél. 06 68 42 67 38

➠ Vds Kawazaki **ZRX 1100,** an 99, 32600 km, TBE couleur aubergine, saute vent 4100 € Tél. 04 42 51 07 45 ou 06 79 71 29 19

➠ Vds **205 XAD** pour pièces, 350000 km, 200 € Tél. 04 42 58 28 49

➠ Vds vélomoteur **Peugeot 101,** 80 € Tél. 04 42 58 12 62

➠ Vds **Laguna** 2002 essence 7 cv, 7600 km, 8800 € Tél. 04 42 58 49 54 (HR)

➠ Vds **205 XLD** an 88 bon état de marche pour pièces 300 € Tél. 04 42 51 41 02

➠ Vds **Passat TDI 100** confort an 01, ct ok diesel, 100000 km, 10000 € Tél. 04 42 51 10 99

➠ Vds **106 Kid** TBE an 97, 82000 km entretien suivie par garage Tél. 06 78 06 98 68

➠ Vds **Scooter vivacity** peugeot gris métal, état neuf, 80 km, casque, antivol, valeur 1600 € cédé 1300 € Tél. 06 23 38 26 51

➠ Vds **coupé Nissan** 100 NX 13000 km 1500 € Tél. 04 42 65 96 90 ou 06 63 67 06 05 (ap 18 h)

➠ Vds **Booster majesti** 125 yamaha an 05, 600 km, 2400 € Tél. 04 42 51 57 34 ou 06 26 33 76 31

➠ Vds **Mobil home** dans camping à carry le rouet + auvent, 65 m2, 20000 € à déb Tél. 06 31 70 04 17

➠ Vds **206 HDI XS** 3 portes an 02, 68000 km bleue toutes options révision faite Tél. 06 16 19 92 68

➠ Vds **Clio Billabong** 3 portes, bleue TBE 50000 km an 03, essence, clim, cd, airbag 7200 € Tél. 06 07 17 04 18

➠ Vds **Stunt MBK** an 05 noir et blanc encore en rodage 1800 € à déb Tél. 06 89 83 65 38 ou 06 24 26 59 36

➠ Vds urgent, **Citroën Xsara** break exclusive essence, an 2000, gris métallisé, 5 pts, tts options, clim, autoradio CD, attelage 115000 km TBE Tél. 06 83 10 36 89

OFFRE DE SERVICE

➠ Dame cherche **covoiturage** Biver-Zone Avon le matin tôt 3 fois par semaine Tél. 06 68 62 57 23

➠ Association humanitaire lutte contre le cancer, recherche **personne bénévole** responsable chargée de communication, horaires selon disponibilité Tél. 06 61 26 56 61

➠ Recherche **cavalière** ou cavalier confirmé pour monter une jument très gentille et agréable pour promenades, jours et horaires à la convenance de la personne Tél. 06 89 88 59 84

ÉTAT-CIVIL

DÉCÈS

DUCORD Gérard, LARABI veuve MANSAR Louiza, ROCCO veuve ROMIEU Jéromine, POUCH Yves, FARCENSE Alain, MAGNAN Michel, COSTA Serge, VIDAL Pascual, MURET José, SIMONPIETRI Jean-Luc, CLOUET veuve AUDIBERT Germaine, MANAS épse ISOARDO Rosita, BARRAL veuve ROUSSEL Marcelle, DELESCLUSE épse BEAUME Françoise, BARTOLETTI Marino, CHAFFARD Eric, GAFFORI Pierre-Jean

NAISSANCES

ROHR Camille, ROHR Julia, BOYER Alexandre, OLLIVE Amélie, BOSSY--CHAIX Elona, RICHARD Grégory, FORESTIER--PEPIN Tao, RICHARME Ninon, BERNOUD Eddy, NICOLAS-BRASSAMIN Constance, GUTIERREZ Inès, RAOUX Isaïa, PIETRI Laura, RANCHON Typhaine, LOMBARDO Jeanne, GHILAS Enzo, GRAC Marie-Lou, SALLES Mattéo

MARIAGES

EYI Martial/LANOË Sylvie, MEZAHIM Youssef/ZEHAR Khaouania

XXVIe SALON des ARTS

Gardanne
TERRE D'ÉNERGIES

6 AU 18 FÉVRIER
10h-12h & 14h-18h

MAISON du PEUPLE GARDANNE